

REGLEMENT INTERIEUR

IMPORTANT : **MERCI DE NOUS COMMUNIQUER TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE et TELEPHONE FIXE ET PORTABLE POUR LES INSCRIPTIONS VENIR AU SIEGE LES LUNDIS OU JEUDIS DE 14H A 16 H HORS VACANCES SCOLAIRES**

Toute inscription ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure (invalidité, décès) et si remboursement au prorata de la présence, tout trimestre commencé est dû

A chaque visite chez C3A pensez à apporter votre carte d'adhérent à jour

Pour information notre exercice comptable part du 1 septembre au 31 août de l'année suivante

Nous vous demandons de respecter les locaux et pour des problèmes de couverture d'assurances d'être à jour dans vos cotisations et de ne pas faire venir de personnes de l'extérieur qui ne sont pas de C3A

ACTIVITES SPORTIVES

A l'inscription à partir de mi-septembre fournir **chaque année un certificat médical**, plus adhésion au club C3A (suivant tarif en vigueur) plus la cotisation pour l'activité sportive et pour la piscine caution pour le badge d'accès par chèque qui vous sera rendu en échange du badge fin juin de chaque année Ce badge est personnel à votre nom le pointage à la piscine a lieu de 15h40 à 15h50

Si le badge est égaré ou détérioré nous encaissons le chèque de caution en fin d'année

Les badges sont fournis par les responsables de la piscine dans notre association chaque lundi et jeudi de 14h à 15h - concernant la piscine nous bloquons les cours d'aquagym à 50 personnes par séance

Les réinscriptions sont dues avant le dernier jour de la période scolaire de décembre de chaque année pour les activités sportives et manuelles

ACTIVITES ATELIERS MANUELS

A l'inscription à partir de mi-septembre adhésion au club C3A (suivant tarif en vigueur) plus la cotisation pour l'activité manuelle. Les personnes responsables des ateliers manuels ne paient pas leur cotisation à l'activité manuelle mais doivent nous justifier de la présence des adhérents (s'ils sont à jour de leur cotisation – ceci pour des problèmes d'assurance)

SORTIES EXTERIEURES (conférence, visites, etc.)

Toute inscription ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure à justifier

Inscriptions aux sorties extérieures les lundis et jeudis de 14 h à 16 h hors vacances scolaires

JEU DE SOCIETES

Les lundis et jeudis de 14h à 17h30 hors vacances scolaires

Fait à Houilles, le 10 Février 2016

les membres du bureau

Le Président
Henri PEYROUX